



Bernadette Groison
Secrétaire Générale
BG/NO/16.17/023

Fédération Syndicale Unitaire
104 rue Romain Rolland - 93260 Les Lilas - Tél : 01 41 63 27 30 – Fax : 01 41 63 15 48
Email : fsu.nationale@fsu.fr - Site web : www.fsu.fr

Madame Annick Girardin
Ministre de la Fonction Publique
80 rue de Lille
BP 10445
75327 Paris cedex 07

Les Lilas le 14 novembre 2016

Madame la Ministre,

Nous avons reçu un courrier de votre part invitant nos organisations à la table des négociations. Nous vous remercions de cette invitation mais nous vous demandons que cette réunion ait lieu avant le 5 décembre et qu'elle se déroule à Mayotte.

Nos revendications ont été exposées clairement et en détails à vos services lors de la réunion au ministère des outre-mer le 3 juin dernier entre les membres des cabinets du ministère de la fonction publique, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de l'outre-mer et les organisations syndicales engagées dans le conflit.

C'est pourquoi nous sommes surpris à la lecture d'un ordre du jour très général alors que nous attendons la sortie de décrets modificatifs ou à défaut des discussions sur les reprises d'ancienneté, l'IFCR, l'ISG et les situations individuelles.

De plus nous estimons que le 5 décembre est une date beaucoup trop tardive compte-tenu des urgences que nous connaissons à Mayotte et du mouvement social en cours. La durée de ce conflit finit par éroder la patience de nos collègues mais certainement pas leur détermination.

Appréhender les réalités du département est plus simple quand on est sur place, c'est pourquoi il nous semble essentiel que cette discussion ait lieu à Mayotte.

Qui plus est, nous ne souhaitons pas un « point » mais des avancées concrètes faute de quoi la réunion apparaîtrait comme une nouvelle séance de prise de notes.

Vous comprendrez que nos exigences ne sont pas des caprices mais relèvent d'une connaissance approfondie de la situation. La multiplication des réunions tend à annuler leur efficacité. Nous souhaitons, dans l'intérêt de tous, que celle-ci débouche sur des décisions concrètes.

La longueur du conflit plaide pour une solution rapide qui passe par des mesures claires en faveur de l'égalité réelle et de l'attractivité telles qu'elles ont été actées après la réunion du 3 juin dernier.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Bernadette Groison
Secrétaire Générale